

Rapport d'activité 2019



*Rapport d'activité non maqueté

EDITO

Un bon terrain d'anticipation

Convaincue que l'efficacité de la prévention passe par des messages de proximité, notre association n'a jamais cédé un pouce de terrain sur le territoire. Malgré les difficultés financières, nous avons toujours maintenu ce maillage local qui fait notre force dans le combat que nous menons contre l'insécurité routière. Ainsi, sous la responsabilité de nos onze directeurs régionaux, nos actions se déploient partout où elles sont nécessaires et visent les publics les plus exposés et les plus vulnérables.

Cette constance sur la carte de France s'accompagne d'une vigilance accrue sur l'évolution des mobilités et les changements de nos habitudes de déplacement. A ce titre, le bilan de l'accidentalité en 2019 nous interpelle. En effet, la baisse globale de 0,1% de la mortalité dissimule des disparités inquiétantes, telle qu'une augmentation de 7% de la mortalité des cyclistes ou encore celle de 9% chez les 18-24 ans. Sans parler des 10 morts dans des accidents de trottinettes électriques, nouvelles venues dans le paysage de la mobilité.

Et l'avenir promet encore des évolutions. Le changement climatique impacte et impactera nos habitudes surtout en période de canicule ou de grandes tempêtes. L'urbanisation, qui concerne déjà plus de 80 % des Français, ne cesse de se poursuivre. Quant au vieillissement, il est devant nous...mais s'accélère, puisqu'en 2025, les plus de 75 ans représenteront 11% de la population, contre 9,6% actuellement, et plus de 13,5% en 2035.

Ainsi, à l'écoute des territoires et de leurs habitants depuis 70 ans, notre association a acquis une expertise et un savoir-être qui constituent deux atouts majeurs pour anticiper la prévention de demain.

BILAN 2019 des accidents

La baisse de la mortalité routière amorcée l'année précédente se confirme en 2019. Avec la particularité d'une grande disparité entre les départements et des hausses, chez les jeunes et en milieu urbain, qui restent préoccupantes. Alors même que les Français attendent des déplacements plus sûrs en agglomération.

Une hausse de la mortalité routière inquiétante en agglomération

Selon le bilan provisoire de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, 3 244 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2019 soit une baisse de 0,1% par rapport à 2018.

La mortalité sur autoroutes est en baisse de -2% en 2019 par rapport à 2018. Depuis 2010, la mortalité a augmenté de 6% sur ce réseau. En agglomération, la mortalité a augmenté de 8% par rapport à 2018, soit 74 tués de plus en 2019. Depuis 2010, la mortalité a baissé de 8%. Hors agglomération, la mortalité a baissé de 72 tués en 2019 par rapport à 2018 (-4 % en 2019 par rapport à 2018). Depuis 2000, la mortalité a diminué de 25 % sur ce réseau.

La mortalité des jeunes de 18-24 ans est en forte hausse, sur cette année 2019 (+9 %), mais affiche toutefois un résultat de près de 34% inférieur à celui de 2010. La mortalité des personnes âgées de 65 ans ou plus augmente légèrement en 2019 (+1 %) par rapport à 2018, mais sur la période 2010-2019 on observe que celle-ci augmente fortement parmi la population âgée de 55 ans et plus : 17% parmi les 55-64 ans, 20% parmi les 65-74 ans, et 6% parmi les 75 ans et plus.

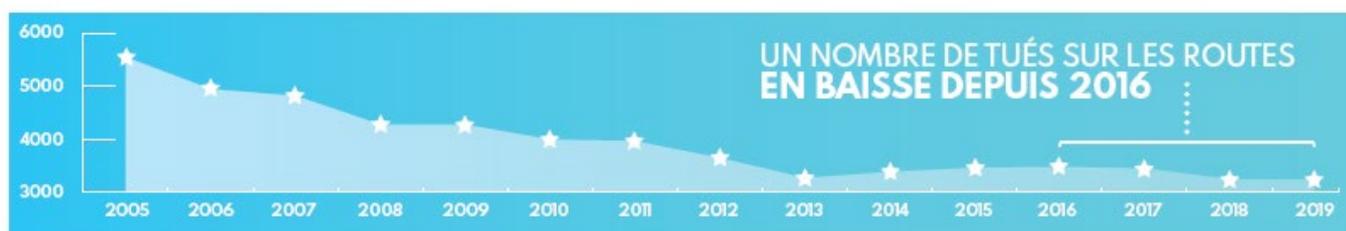
La sécurité routière dans les villes et villages de France : une attente forte des Français

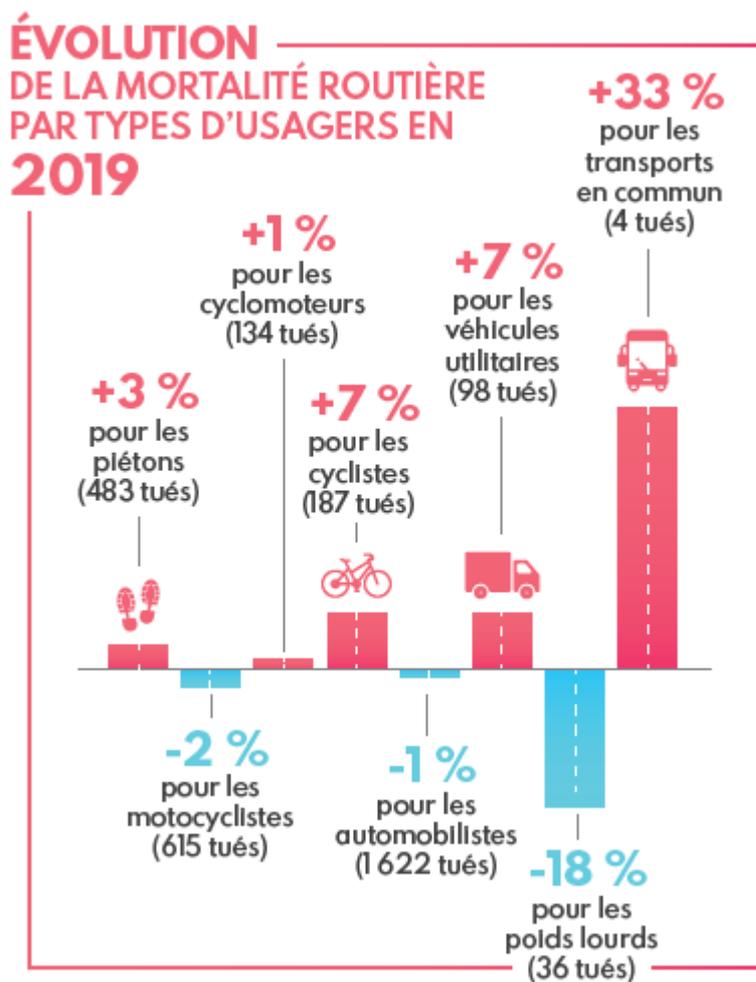
45% des Français constatent une dégradation des comportements sur les routes depuis 2 ans, 54% à Paris et région parisienne et 48% dans les villes de plus de 100 000 habitants. Ils sont seulement 17% à penser que la sécurité des déplacements s'est améliorée.

Les attentes prioritaires des Français en termes de sécurité routière sont :

- l'amélioration des stationnements dangereux
- l'aménagement des zones dangereuses
- la création de pistes cyclables
- la sécurisation des traversées piétonnes

Étude « Les Français et la sécurité routière dans leur ville », association Prévention Routière, 2019.





80 km/h : laisser du temps à la mesure pour faire la preuve de son efficacité

Après plusieurs années de hausse ou de stagnation, les années 2018 et 2019 montraient enfin l'amorce d'une véritable tendance à la baisse sur les routes hors agglomération particulièrement accidentogènes. Convaincue de la pertinence de l'abaissement de la vitesse sur ce réseau, l'association Prévention Routière estime que cette mesure n'a pas produit la totalité des résultats attendus. En effet, d'après l'ONISR, sur l'année 2019, comparée à la moyenne de référence 2013-2017, ce sont 211 vies qui ont été épargnées sur le réseau hors agglomération hors autoroute contre près de 300 qui auraient pu l'être (selon le modèle statistique de Nilsson). La dégradation des radars et le flou politique entretenu sur le maintien de l'universalité de la mesure ont certainement contribué à ce constat décevant.

Les principaux facteurs d'accidents

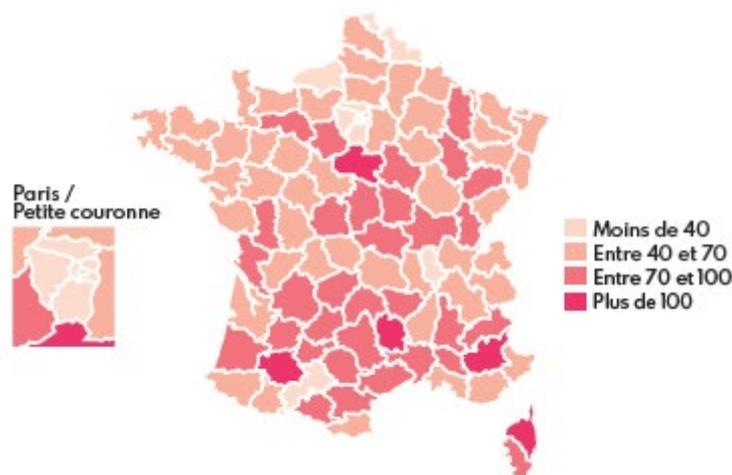
Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours... Les facteurs humains, en particulier, apparaissent dans plus de 90 % des accidents corporels.

Les principaux facteurs humains d'accidents :

- la vitesse excessive ou inadaptée : présentée comme cause dans 27% des accidents mortels ;
- l'alcool est présent dans environ 19% des causes des accidents mortels ;
- le non-respect des règles de priorité intervient dans 10% des accidents mortels.

Des inégalités territoriales très importantes

Le bilan 2019 dévoile une forte disparité de la mortalité routière selon les départements français, allant de moins de 30 à plus de 100 tués par million d'habitants, alors que la moyenne française est de 50 (soit la moyenne européenne). Les zones les plus touchées par les accidents de la route sont notamment les milieux ruraux où la circulation s'effectue souvent sur des routes secondaires.



Situation de la France en Europe

Par rapport à ses voisins européens, avec 50 personnes tuées sur les routes par million d'habitants et par an en 2018, la France se situe dans la moyenne européenne. La Norvège (20), la Suisse (27), la Grande-Bretagne (28), l'Irlande (30), et le Danemark (30) sont les pays les plus sûrs, avec un taux de tués sur la route moitié moindre que pour la France.

LE RÉSEAU DE L'ASSOCIATION

L'année 2019 est placée sous le signe de l'innovation. Celle portée par les onze directions régionales pour mener des projets mutualisés qui s'accordent à l'évolution de la mobilité. Et celle mise en place pour accompagner au plus près nos bénévoles, avec une offre de formation entièrement renouvelée.

Un nouvel élan pour la formation des bénévoles

Le bénévolat et l'innovation : tels sont les fondements du mandat du président Stéphane Daeschner. L'année 2019 nous a permis d'opérer la synthèse des deux en déployant un tout nouveau programme de formation à destination de nos bénévoles. L'association Prévention Routière dispose de nombreux outils de sensibilisation et l'efficacité de nos actions auprès d'un large public passe par l'aisance avec laquelle ils seront utilisés. Nous avons donc décidé de compléter nos traditionnelles journées de formation en présentiel par des outils numériques faciles d'accès et simples à utiliser.

Bien accueillir et accompagner nos bénévoles, nos volontaires en service civique et les collaborateurs en mécénat de compétences dans leur engagement est indiscutablement un atout majeur dans le combat que nous menons contre l'insécurité routière. Ainsi, depuis plusieurs mois, l'association en fait la preuve par cinq : cinq dispositifs à utiliser, voir et revoir pour que chacun soit parfaitement à l'aise avec les missions à mener et l'esprit qui les anime.

- Le « **Catalogue d'actions** » : pour chacun des publics visés par l'association, il détaille de façon ludique et pratique l'ensemble des actions et des supports pédagogiques.
- Une formation à distance « **aPR Bienvenue : Les essentiels** » : véritable porte d'entrée de notre association, elle permet à tous ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés de comprendre les fondamentaux de la cause et expose notre palette d'outils. Pas besoin de prendre rendez-vous, elle se tient, à distance, chaque premier jeudi du mois.
- Des **tutoriels vidéo** : ils présentent de façon concrète et rapide nos outils pédagogiques (objectifs, publics cibles et mode de fonctionnement).
- « **Les essentiels en quelques minutes** » : à voir et revoir aussi souvent que nécessaire, ces formats courts et attractifs, mis en ligne sur notre intranet, permettent d'acquérir les connaissances nécessaires en sécurité routière.
- Des **formations à l'animation** : organisées dans chaque région, elles permettent de s'emparer de nos outils pédagogiques, mais également de disposer de toutes les clés et les astuces pour une animation réussie.

Pour concevoir et soutenir ce nouveau dispositif, nous avons sollicité des **bénévoles formateurs**. Riches d'un savoir-faire spécifique, ils contribuent à la création de ces programmes de formation et participent activement à leur diffusion sur le terrain, auprès de leurs pairs.

Des régions en quête d'innovation

Désormais structurée autour de onze directions régionales, l'association continue sa transformation et entend renforcer son influence et son implantation sur l'ensemble du territoire. Aussi, afin de permettre aux directeurs régionaux de s'appuyer sur de nouvelles qualifications et compétences, nous avons créé la fonction de chargé de mission. Leur rôle consiste à conduire les projets transversaux, opérationnels ou structurels, définis en fonction de la stratégie régionale déterminée par le directeur régional avec le centre national. Constituées en véritables pôles de compétences, les directions régionales sortent l'association de son cloisonnement historique départemental et l'entraînent vers davantage de projets mutualisés au service de l'ensemble du territoire. Cette vision s'accompagne de nouveaux enjeux portés par l'évolution de la mobilité en général, mais aussi d'enjeux stratégiques majeurs pour notre association tels que le recrutement et la diversification des profils de bénévoles et le développement des sources de financement. Profitant du développement des espaces de coworking, des maisons des associations, voire des locaux partagés ou de domiciliation associative, l'association Prévention Routière fait preuve d'agilité pour adapter son organisation aux circonstances sans jamais perdre de vue sa mission sociale : sauver des vies.

Multiplication des missions solidaires !

La mobilisation des salariés disposés à nous prêter main forte est en hausse ! Des exemples ? Ils sont nombreux, mais retenir qu'à Cholet, des salariés étaient à nos côtés à l'occasion d'une action de sensibilisation auprès des salariés du groupe Michelin. A Paris, d'autres étaient avec nous lors de notre action #BienRentrer. D'autres encore nous ont offert une mission de consulting. Autant d'exemples qui démontrent que toutes les formes de solidarité sont les bienvenues et qu'elles construisent un esprit d'entraide conforme aux stratégies RSE des entreprises.

ACTIONS 2019

EDUCATION ET FORMATION

C'est sur sa vaste palette d'outils éducatifs et ludiques, souvent novateurs, que l'association se fonde pour aider les usagers, enfants, jeunes, salariés ou seniors, à sécuriser leurs déplacements. Et à demeurer scrupuleux et vigilants, quel que soit le mode de transport adopté.

Devenir citoyen

Sensibiliser les plus jeunes à la citoyenneté est une priorité. L'éducation routière en est l'une des composantes puisqu'il s'agit avant tout, d'apprendre aux enfants à partager l'espace public. C'est la raison pour laquelle, en 2019, l'association Prévention Routière avec le soutien de la Fondation d'Entreprise Michelin, a créé *Mobiligo*.

Ce jeu a pour objectif de sensibiliser les collégiens de 6e et 5e aux comportements à adopter dans leurs déplacements à pied, à vélo, à scooter, en voiture ou en transports en commun.

Sa forme ludique permet aussi de travailler des compétences psychosociales telles que la capacité à s'exprimer devant un groupe, l'affirmation de soi, l'écoute ou encore le travail en équipe.

Le jeu a été testé à plusieurs reprises en 2019 et sera déployé sur tout le territoire en 2020.

Sophie Guillochain, Professeur d'EPS et Responsable Sécurité routière - Collège Claude Nicolas Ledoux, Dormans

Je tenais à remercier votre association pour tous les moyens humains et matériels que vous avez mis en place lors du « Forum sécurité routière » dans notre collège.

Le jeu Mobiligo a été un succès. Le bilan fait auprès des élèves révèle qu'ils apprécient l'interactivité de l'outil et les échanges réguliers avec les intervenants.

D'ailleurs, merci à vos bénévoles pour leur gentillesse avec les élèves, leur conviction à transmettre l'esprit sécurité.

En espérant vous avoir avec nous l'an prochain.

Devenir autonome dans ses déplacements...

L'éducation routière n'a pas pour seul objectif de réduire le risque d'accidents ; elle permet aussi aux enfants de devenir petit à petit autonomes dans leurs déplacements. Notamment à pied, la marche étant leur premier mode de locomotion. Depuis sa création, l'association Prévention Routière s'est attachée à participer à l'acquisition de cette autonomie en proposant aux écoles des actions de sensibilisation, à ce titre, elle est agréée par le ministère de l'Education nationale et par le ministère de la Jeunesse. Aujourd'hui, pour mener ses actions, notre association s'appuie sur le programme *Mobilipass* qu'elle a créé avec le soutien d'Assurance Prévention. Il s'agit pour les intervenants de l'association, et aux côtés des enseignants, de faire travailler les enfants du CP au CM2 sur les

moyens leur permettant de se déplacer en toute sécurité. Avec, pour objectif, en point de mire : zéro enfant tué sur les routes.

Pour bien préparer la rentrée des classes 2019, notre association et *Ludilabel* se sont mobilisés en proposant aux enfants des *Ludilights*. Ces autocollants rétro réfléchissants made in France aux illustrations originales se fixent partout (casques, cartables, vélos, trottinettes...) et permettent aux enfants d'être mieux vus lorsqu'ils se déplacent.

...et le rester le plus longtemps possible

L'autonomie est au centre des préoccupations des séniors. C'est la raison pour laquelle l'association Prévention Routière leur propose des réunions permettant d'échanger sur les meilleures stratégies pour rester mobiles le plus longtemps possible : en tant que conducteurs mais aussi en tant que piétons (la moitié des piétons tués sur la route sont des séniors).

Ainsi, en 2019, l'association a multiplié les actions auprès d'eux en leur proposant une action ludique intitulée *Tous piétons*. Il s'agit au travers d'un jeu d'équipe de répondre à plusieurs questions sur les nouveaux aménagements urbains et sur les comportements à adopter pour se déplacer de la manière la plus sûre possible.

Savoir rouler à vélo

L'apprentissage du vélo, synonyme de liberté, et parfois de quelques chutes, est l'une des grandes étapes de l'enfance. Son usage dans un premier temps essentiellement ludique, se pratique dans des espaces protégés de la circulation. Même si l'enfant « sait faire du vélo », il n'est, pour autant, pas capable de circuler sur la chaussée. Il doit développer d'autres compétences comme maîtriser son vélo dans la circulation, savoir se protéger, comprendre et s'adapter aux exigences des situations rencontrées. L'enfant doit ainsi passer du « jouer » au « savoir circuler ». Il est donc essentiel, avant l'entrée au collège, de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la circulation cycliste. C'est tout l'enjeu du nouveau dispositif *Savoir rouler à vélo* mis en place par les pouvoirs publics en concertation avec notre association.

Grâce aux multiples actions qu'elle mène depuis toujours et tout au long de l'année, sur ses pistes d'éducation routière, notre association est un acteur central de ce nouveau dispositif avec, en point d'orgue : les challenges d'éducation routière organisés chaque année dans 40 départements, avec le soutien de de notre partenaire privilégié *Assurance Prévention*.

Durant toute l'année scolaire, des bénévoles de l'association animent plusieurs séances thématiques avec des sessions théoriques et pratiques, en classe ou à l'extérieur. L'objectif est d'apprendre aux élèves à se déplacer de façon autonome dans les meilleures conditions de sécurité. Ce sont lors de ces séances que sont sélectionnés, dans chaque établissement, les élèves de CM2 qui participeront à la finale départementale.

En 2019, 3 000 élèves ont participé aux épreuves : la première est théorique et permet à chaque concurrent de répondre à une série de questions destinées à tester ses connaissances ; la deuxième est pratique, puisqu'il s'agit d'un parcours à vélo sur une piste d'éducation routière. Les parents ont également été impliqués, en participant à un quiz et à divers ateliers de sensibilisation.

Partager la voirie avec de nouvelles mobilités

En quelques années, les villes ont vu se développer les usagers d'engins de déplacement personnel motorisés : trottinettes électriques, hoverboards, monoroues... Ce développement s'est fait en l'absence de toute réglementation jusqu'en octobre 2019 où un arrêté encadrant leur utilisation dans l'espace public a été publié. L'association n'a pas attendu cet arrêté pour mener des actions de prévention. Dès 2018, une étude pour mieux comprendre et appréhender les nouvelles mobilités, ainsi que des actions de sensibilisation étaient menées. En mai 2019, notre association a réalisé une vidéo 360° pour « bien rouler à trottinettes électriques ». Diffusée sur ses réseaux sociaux, en partenariat avec *Allianz*, on y découvre comment bien s'équiper, comment déjouer les pièges de la circulation, notamment celui de l'angle mort, et comment ne pas surprendre les piétons... pour au final éviter de se mettre en danger et de gêner les autres. Cette vidéo a été vue plus d'1 million de fois.

Parallèlement, nous avons mis au point sur ce sujet, un atelier de sensibilisation à destination des salariés des entreprises. Équipés de trottinettes électriques, les bénévoles et volontaires en service civique de l'association ont répondu à l'attente des entreprises dont certains salariés ont délaissé la voiture au profit de ces nouveaux engins électriques.

Maintenir son attention sur la route

En quelques années, le smartphone est devenu incontournable. En de nombreuses occasions, il nous facilite la tâche mais il est aussi source de dangers notamment lorsque l'on conduit. Selon une expertise collective *Ifsttar-Inserm3*, une communication téléphonique multiplie par trois le risque d'accident matériel ou corporel et près d'un accident corporel de la route sur dix serait lié à l'utilisation du téléphone en conduisant.

Afin que la tâche de conduite reste une priorité et ne soit pas perturbée par ce « distracteur », notre association a réalisé en 2019, avec le soutien de *Thélem Assurances*, la première application de sensibilisation en réalité virtuelle sur ce risque spécifique.

Il s'agit pendant quelques minutes de s'immerger dans la peau d'un conducteur virtuel, utilisateur d'un smartphone, et de suivre son parcours au cours duquel il va répondre au téléphone, envoyer des sms... et se laisser surprendre par une moto dans son angle mort ou par un piéton s'apprêtant à traverser !

L'expérience permet alors aux bénévoles et volontaires en service civique de l'association d'engager un échange avec les participants et de rappeler les comportements à adopter pour ne pas se mettre en danger. Et pourquoi pas, réduire sa dépendance au smartphone...

Savoir dire « Non, pas d'alcool avant de conduire »

La consommation d'alcool reste l'un des facteurs les plus présents dans les accidents de la circulation et cela, quel que soit l'âge. Afin d'ancrer le message « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » auprès de tous les conducteurs, l'association a multiplié en 2019 ses actions auprès des étudiants et en particulier des bureaux des élèves. 600 kits contenant affiches de sensibilisation, bracelets et éthylotests, leur ont été distribués, pour organiser des opérations « Sam, Capitaine de soirée ».

Parallèlement, notre association a mené en 2019, plus de 900 actions dans les lycées (5 400 jeunes sensibilisés) et près de 1400 actions en entreprise.



56 758
salariés
en entreprise ont
été sensibilisés
par l'association
Prévention Routière



En 2019,
24 777 seniors
ont bénéficié de
séances de
sensibilisation
et d'échanges

ACTIONS 2019

INFORMATION ET SENSIBILISATION

C'est avec le soutien de l'ensemble de ses partenaires qu'en 2019 l'association Prévention Routière a mené des actions de sensibilisation et des campagnes de communication en direction de nombreux publics. Voici les principaux jalons d'une année marquée par la célébration de son 70^e anniversaire.

Janvier 2019

Une contre-visite évitée

En partenariat avec Autosur, nous avons proposé une série de 5 vidéos présentant des conseils pratiques pour limiter le risque d'une contre-visite : l'état des pneus, la visibilité, l'éclairage, la sécurité de l'habitacle ou encore les niveaux. Un formateur de l'association et un gérant de centre Autosur se sont mis en situation pour traiter les principaux sujets du contrôle technique.

Février 2019

Acteur engagé

Ce début d'année 2019 a été marqué par le grand débat national. A cette occasion nous avons décidé de défendre notre position sur un sujet de controverses : le passage de 90 à 80 km/h sur les routes à double sens de circulation (sans séparateur central). Nous avons réalisé une vidéo sur le sujet pour sensibiliser le grand public sur la perte de temps infime (1 min pour 60 km) que cette mesure représente par rapport au nombre de vies qu'elle permet d'épargner.

Mars 2019

Des enfants attachés en voiture

Mobilisation de notre association pour obtenir la baisse du taux de TVA à 5,5% sur tous les sièges auto (au lieu de 20%), suite à l'enquête menée avec Bébé Confort révélant qu'en voiture, 2 enfants sur 3 sont mal ou pas attachés. Notre objectif : aider les parents à acheter les sièges les plus sûrs pour la sécurité des enfants. Et, se conformer, comme chez nos nombreux voisins, à la directive d'harmonisation des taux de TVA dans l'Union européenne.

Avril 2019

Les stupéfiants au volant, en séminaire

Organisation du séminaire « Réglementer la conduite sous emprise de stupéfiants pour la protection de tous les usagers de la route ». Une rencontre proposée avec l'ETSC (*) autour de deux axes : partager les expériences menées en France et à l'étranger ; lister des recommandations de nature à limiter l'influence néfaste des substances illicites sur la conduite, notamment mieux sensibiliser la population.

(*) European Transport Safety Council = Conseil européen de la sécurité des transports

Mai

Agir et expérimenter ensemble

Lancement de notre 1^{er} Club des partenaires ! Des invités rassemblés pour échanger, sur les comportements et les risques routiers. Au programme : « Comment inciter les utilisateurs de trottinettes électriques à emprunter les pistes cyclables en ville ? ». Tous se sont interrogés sur la prévention routière de demain et ont abordé la technique du *nudge* afin de chercher des solutions, non contraignantes, pour faire évoluer les comportements sur la route.

Juin

Bien rouler à trottinette électrique

En partenariat avec Allianz, l'aPR a réalisé une vidéo 360° proposant au grand public une expérience immersive en ville : en tant que conducteur de trottinette électrique. Pour découvrir comment bien s'équiper, comment déjouer les pièges de la circulation, notamment celui de l'angle mort, comment s'abstenir de surprendre les piétons... pour éviter de se mettre en danger et de gêner les autres. Une série de conseils, faciles à suivre !

Tous en selle !

Comme tous les ans, avec le soutien de l'association Assurance Prévention, les comités départementaux de l'aPR ont organisé les finales des challenges de l'éducation routière rassemblant des élèves de CM2 dans plus de 40 villes.

Juillet

Grande Finale du concours Agorize

En partenariat avec Allianz, l'aPR a organisé un grand concours regroupant 648 étudiants, 243 équipes, 180 écoles issus de 19 formations différentes. Tous ont travaillé à la création d'un nudge, proposant une solution inédite pour protéger les piétons en ville. 5 équipes se sont affrontées en finale le 20 mai devant un Jury d'experts. Les vainqueurs du challenge avaient la possibilité de mettre en place leur projet au sein d'une commune !

Août

Cet été, je me la roule douce

Pour un été routier au beau fixe, l'aPR a lancé sur ses réseaux sociaux une campagne de mobilisation. Il s'agissait pour les internautes, de sélectionner son ou ses modes de transports pour l'été : piéton, cycliste, automobiliste... puis de choisir un ou plusieurs engagements à tenir durant la période estivale et enfin de les partager sur les réseaux sociaux pour inviter famille et amis à en faire de même. Ou bien de s'engager en faisant un don pour soutenir nos actions !

Septembre

Des enfants bien visibles

A quelques jours du passage à l'heure d'hiver, notre association et Ludilabel se sont associés pour rendre les enfants visibles ! A cette période de l'année synonyme de baisse de luminosité et raccourcissement des journées, les *Ludilight, ces petits autocollants* retro-réfléchissants à coller partout, ont permis plus de visibilité et donc de sécurité sur tous les trajets à pied, à trottinette ou à vélo.

Octobre

Au cœur de notre cerveau

Organisation du 2^e Club des partenaires. Au programme : une visite de l'exposition C3RV34U à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, qui a permis aux participants d'échanger sur le sujet « Comprendre notre cerveau afin de mieux appréhender la route ». La visite était complétée des explications de la chercheuse Sylvie Thirion*. Un aperçu des merveilleuses capacités de notre cerveau ... et de ses limites !

** Sylvie Thirion, chercheuse en neurosciences et psychologie à l'Institut des neurosciences de la Timone et Enseignante à Aix-Marseille Université.*

Novembre

Des communes toujours plus engagées

Organisation de la 2^e cérémonie de remise du label Ville Prudente, label qui récompense l'engagement des communes qui luttent contre l'insécurité routière. Ce sont 73 communes qui ont été distinguées et ont rejoint la communauté des 139 communes déjà labélisées. Elles arborent dorénavant, en entrée d'agglomération, le panneau « Ville Prudente » ou « Village prudent » pour faire connaître leur combat pour la prévention des risques routiers.

Octobre à décembre

Un anniversaire tourné vers l'avenir

Célébration des 70 ans de l'association. A la fois sur les réseaux sociaux autour de la campagne digitale participative #Objectif0tué. Puis dans les directions régionales, pour partager un moment de convivialité avec les bénévoles lors d'un événement festif. L'occasion de mesurer le travail accompli en faisant un petit retour sur le passé et, surtout, de réfléchir aux activités dans lesquelles s'investir dès demain.

Décembre

Merci à nos bénévoles

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'aPR a réalisé une vidéo de remerciements à destination des 1 300 bénévoles qui s'engagent toute l'année à ses côtés, sur le terrain, au plus près des populations. Professeurs des écoles, responsables d'association, partenaires ont témoigné pour rappeler l'importance de la présence des bénévoles. Au sein des Comités Départementaux, des événements festifs ont permis de rassembler celles et ceux qui œuvrent chaque jour.

#Bienrentrer

Retour de la campagne #Bienrentrer, réalisée avec notre partenaire Assurance Prévention, lors des fêtes de fin d'année. Avec des milliers de flyers d'information et d'éthylotests distribués lors d'une quarantaine d'opérations terrain pour sensibiliser les conducteurs aguerris comme les plus jeunes au risque d'associer alcool et conduite. En prime, nous avons fêté les 10 ans du baromètre « *Les Français, le réveillon du nouvel an, l'alcool et la conduite* ».

Les relations presses

En 2019, le service presse a diffusé 14 communiqués et dossiers de presse et a organisé 4 événements presse. Cela représente 2 316 retombées, soit 6 prises de parole dans les médias chaque jour ! Comme chaque année, l'association a été sollicitée pour réagir à l'actualité de la sécurité routière dont le sujet de l'assouplissement de la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes départementales ainsi que celui de la réforme du permis de conduire. Par ailleurs, la campagne #BienRentrer et l'enquête sur les enfants en voiture ont été largement relayées par la presse. Notre association est partenaire de 3 médias : RTL, Auto Moto et Prévention Routière dans l'Entreprise. Ces partenariats permettent de diffuser nos conseils, tout au long de l'année.

Les réseaux sociaux à notre main

L'association s'appuie aujourd'hui sur cinq médias sociaux pour diffuser des messages de prévention, partager ses actions en partenariat et faire connaître les contours de sa vie associative.

- Facebook, + de 30 000 abonnés, + de 85 000 engagements en 2019

Une communauté investie qui réunit divers âges et profils, conducteurs, piétons, cyclistes... pour une mobilité sûre et apaisée. Nous partageons des actualités, messages forts et des campagnes marquantes.

- Twitter, + de 10 000 followers, + de 17 000 engagements en 2019

Un réseau qui nous permet de rebondir sur l'actualité. Et d'interpeller les personnalités et les acteurs du monde de la sécurité routière sur des sujets brûlants, comme la limitation de vitesse à 80 km/h.

- LinkedIn, + de 1 000 abonnés

Indispensable pour recruter bénévoles et mécénats de compétences, pour échanger avec nos partenaires ou en contacter de nouveaux, et pour relayer les actions de terrain menées en région.

- Youtube, + de 2 000 abonnés, + de 200 vidéos

Notre média vidéo, avec le « best of » de nos actions préventives, nos conseils de prévention et une série d'interviews de spécialistes. A voir et revoir !

- Instagram, + de 1 000 abonnés

Rejoint en 2019 pour toucher un public jeune. Coup gagnant ! Lors des 70 ans de l'association, des milliers de jeunes ont réagi à l'appel de l'influenceur Sofyan Boudouni pour atteindre #Objectif0tué.

THEME DE L'ANNEE 2019

A 70 ans, un nouveau défi : #Objectif0tué

C'est en se tournant vers l'avenir que l'association Prévention Routière a célébré son 70^e anniversaire. Avec le projet d'endiguer la mortalité routière jusqu'à atteindre #Objectif0tué.

La mission que s'est fixée l'association Prévention Routière à sa création en 1949 n'a pas changé : « *étudier et mettre en œuvre toutes les mesures et encourager toutes les initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière* ». Et, pour l'association, célébrer 70 ans d'action préventive, c'est d'abord, l'occasion de se pencher sur son passé et de mesurer le travail accompli.

Une association pionnière

Bien des thématiques ont traversé les époques. **L'éducation routière** des enfants a été conçue, dès l'origine, comme une priorité, avec la création des premiers supports pédagogiques et des pistes d'éducation routière. La **lutte contre l'alcoolémie des conducteurs** a débuté dans les années 50 par les premières affiches dénonçant les risques de l'alcool au volant, se prolongeant aujourd'hui par les incitations régulières, particulièrement lors des fêtes de fin d'année, à éviter de mélanger alcool et conduite. L'association a milité pour l'expérimentation de la **conduite accompagnée**, généralisée à la fin des années 1980. Elle a défendu le **contrôle technique** des véhicules, imposé en 1986, puis contribué à la mise en place du **permis à points**, instauré en 1992. Et le lien de toujours avec les **collectivités locales** s'est renforcé en 1990 avec le concours des Écharpes d'Or qui récompensait les communes actives dans la lutte contre l'insécurité routière. En prélude à l'actuel label Ville Prudente.

Toujours force de proposition

Les années passent. La détermination de l'association ne faiblit pas. Elle est entrée dans le nouveau millénaire en pilotant le **collectif « Arrêtons le massacre »** sous le label « Grande Cause nationale » pour alerter les pouvoirs publics et contribuer à une prise de conscience générale. Puis, avec une pétition qui marque la rupture avec une pratique devenue injustifiable, elle a gagné la bataille contre **l'amnistie des infractions routières** lors de l'élection présidentielle.

Plus récemment, l'une des revendications de son manifeste « Zéro enfant tué sur nos routes » lancé en 2016, s'est concrétisée par la possibilité donnée aux maires d'aménager une zone tampon, qui incite les véhicules à ralentir à l'approche d'un passage pour piéton et les oblige à s'arrêter si un piéton est engagé ou s'apprête à le faire.

En phase avec son temps

Le monde change. L'association évolue, y compris dans son organisation interne. S'insérant dès l'origine dans le maillage territorial, elle crée le premier comité départemental en 1950 à Lyon. Aujourd'hui, les comités se fédèrent autour de 11 directions régionales.

Dans les années 1970, au moment où le nombre de personnes tuées sur les routes de France atteint un pic et que se crée le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR), elle intensifie ses animations préventives et ses actions de communication. Le registre de ses campagnes de sensibilisation se module au fil des ans et des tendances : dans les années 1980, elle mise sur la dérision tandis que dans la décennie suivante, la tonalité s'assombrit, pour s'adoucir à nouveau en 2014.

Bien ancrée dans son époque, elle surfe sur la vague du Web novateur dans les années 1990, puis adopte le digital en s'ouvrant aux réseaux sociaux, Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn, et dernièrement, Instagram.

En 70 ans, beaucoup de choses ont changé. Avec le soutien de nos adhérents, nos donateurs et nos partenaires, ce qui se maintient, immuable, c'est, la volonté d'agir au quotidien pour sauver des vies.

Une célébration 100% digitale

Piéton, cycliste, automobiliste, motard..., novice ou chevronné... C'est sur ses réseaux sociaux que l'association leur a donné rendez-vous pendant 6 semaines. Pour réagir à une série de *posts* et les commenter, partager de bonnes résolutions, parrainer la campagne et répondre à l'appel de l'influenceur Sofyan Boudouni. Près de 500 000 personnes ont joué le jeu.

En région, aussi

Les célébrations se sont succédé en fin d'année dans les directions régionales dont certaines ont choisi la journée internationale du bénévolat, le 5 décembre. L'occasion dans toute la France de partager un moment de convivialité autour d'un événement festif, de faire un petit retour sur le passé pour mesurer le travail accompli et de se projeter dans l'avenir en réfléchissant aux activités de demain.

UN ACTEUR MAJEUR DU DEBAT PUBLIC

Avec neuf personnes tuées par jour et vingt fois plus de personnes blessées, l'insécurité routière crée des drames individuels tout en étant un enjeu collectif majeur. Notre action sur le terrain s'accompagne donc d'une volonté de porter haut et fort notre plaidoyer.

L'année 2019 a démarré dans les roues du mouvement des gilets jaunes et de son corolaire : le grand débat. Comme beaucoup d'associations, nous avons profité de ces rencontres citoyennes et des cahiers de doléances pour présenter nos revendications et nos engagements. Un épisode qui nous a rappelé les vertus de la discussion pour faire valoir nos positions, y compris lorsqu'elles sont impopulaires, comme celle sur le passage au 80 km/h sur les routes départementales bidirectionnelles sans terre-plein central.

Convaincue qu'elle doit agir au plus haut niveau pour se faire entendre, notre association multiplie les opportunités de faire valoir ses positions et ses propositions.

Convaincre les parlementaires

Avec les élections européennes de mai, l'année 2019 a connu un moment fort de démocratie, de débat et d'échange. A cette occasion, l'association Prévention Routière a interpellé les principaux candidats pour connaître leurs intentions en matière de sécurité routière et pour porter deux propositions : imposer l'éthylotest anti-démarrage de série dans tous les véhicules et partager toutes les données européennes d'accidents de la route. Si l'insécurité routière reste un enjeu communautaire majeur avec l'objectif commun d'atteindre la « vision zéro » d'ici 2050, nous avons malheureusement pu constater une faible implication des candidats de ce dernier scrutin.

En revanche, les contacts répétés de l'association avec les députés et les sénateurs et les débats parlementaires, autour de la Loi d'orientation des mobilités (loi LOM publiée le 24 décembre au Journal officiel), ont démontré une réelle préoccupation nationale vis-à-vis des changements à venir dans nos modes de déplacement. Les trottinettes électriques, les véhicules autonomes, les plans de mobilités,... autant de sujets surveillés de près par notre association, convaincue qu'il faut dès aujourd'hui anticiper les actions de prévention de demain. Aussi, avons-nous porté auprès des députés et des sénateurs nos revendications concernant les engins de déplacement personnel (EDP) et surtout la sécurité de ceux qui les conduisent. Entendue sur la question de la circulation sur les pistes et voies cyclables, notre association n'a pas été suivie sur le port du casque et du gilet rétro-réfléchissant pour les usagers.

Réfléchir et agir

Concernant les véhicules autonomes, le think tank UNIR (Une Nouvelle Idée de la Route), initié en 2017 par notre association, offre un espace de réflexion, de débat et de production de connaissances, inédit dont les travaux interpellent positivement toutes les parties prenantes. Intriguée et intéressée par nos études, Anne-Marie Idrac, Haut Responsable pour la stratégie de développement des véhicules autonomes en France, s'est emparée de nos sujets et nous associe à certains de ses travaux.

Enfin, parce que les collectivités territoriales et plus particulièrement les communes sont, depuis toujours, des partenaires indispensables à notre action, nous avons renforcé nos liens avec Ville Prudente. Ce label vient saluer et valoriser les villes et les villages qui déploient une véritable stratégie de prévention du risque routier afin de sécuriser les déplacements des habitants. Grâce à cette initiative qui rassemble déjà 212 communes, nous sommes en lien direct et privilégié avec de nombreux élus et nous pouvons mesurer combien cette proximité est cruciale dans le combat qui est le nôtre. Remarqué en France et à l'International, ce label a vocation à prendre de l'ampleur et à nous permettre de tisser, autour de nous, un véritable réseau de l'engagement citoyen au service d'une mobilité sereine et apaisée pour tous.

Indispensables, efficaces et vertueux, tous ces dispositifs de relations publiques assurent à l'association Prévention Routière une notoriété renforcée et lui confère un sérieux reconnu nationalement.

Une voix portée à l'international

Il y a 60 ans, l'association Prévention Routière créait la Prévention Routière Internationale. Cette structure, actuellement présidée par le Marocain Benacer Boulaajoul, est un espace d'échange et de débat destiné à promouvoir les bonnes pratiques à adopter dans la lutte contre l'insécurité routière. Assidue aux différents événements organisés dans cette enceinte, notre association partage les outils dont elle dispose et contribue bénévolement, dans certains pays, à la formation des enseignants. Cet engagement relève de l'évidence face aux drames que représentent les quelque 3 700 personnes qui, chaque jour, perdent la vie sur les routes du monde.

Composition du conseil médical

Président

Professeur Damien Léger

Professeur des Universités. Praticien hospitalier –Centre du sommeil et de la vigilance –Service de pathologie professionnelle Hôtel-Dieu APHP Paris Descartes

Membres

Professeur Jean-François Caillard

Professeur des Universités. Praticien hospitalier –Service de médecine du travail et des maladies professionnelles- CHU Charles Nicolle Rouen

Professeur Jacques-Pierre Chevaleraud

Ophthalmologie

Docteur Marcel Garnier

Ex-directeur santé de Malakoff Médéric

Président de Network Santé

Professeur Jean Murat

Membre de l'Académie de chirurgie générale- Fondateur des services des urgences (1965). Expert honoraire à la Cour de cassation

Professeur Alain Patel

Professeur émérite chirurgie orthopédique et traumatologie- Expert honoraire à la Cour de cassation

Professeur Dominique Penneau-Fontbonne

Professeur d'addictologie et santé au travail

Docteur Jean-Pierre Aquino

Gériatrie et Santé publique –Fondation Médéric Alzheimer

Docteur Michel Mallaret

Pharmacologie et Addictologie –Centre régional de Pharmacovigilance –CEIP Addictovigilance –CHU de Grenoble

MERCI A NOS PARTENAIRES

Un partenaire privilégié : Assurance Prévention

À l'origine de la création de l'association Prévention Routière (1949), les assureurs soutiennent les actions menées par l'association dans le but de réduire les accidents de la route : financements d'outils pédagogiques, de campagnes de sensibilisation et d'études menées conjointement.

Issu du rapprochement entre la FFSA et le Gema en 2016, l'association Assurance Prévention (ex-Attitude Prévention) soutient l'association Prévention Routière, afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante). Depuis cette collaboration, les actions communes portent la signature « Associations Prévention Routière et Assurance Prévention ».*

26 ENTREPRISES OU ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ONT SOUTENU L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN 2019... UN GRAND MERCI À CHACUN



L'année 2019 en chiffres

UN BILAN QUI NOUS FORCE A AGIR

- **+ 7%** de mortalité en agglomération
- **3 239** personnes tuées sur les routes françaises
- **55 162** accidents corporels
-

ZOOM : 70 ans d'actions

- 1949 création de l'association prévention routière
- 1955 reconnaissance d'utilité publique
- 1992 entrée en vigueur du permis à points
- 1997 1^e opération « Capitaine de soirée »
- 2004 mise en application du permis probatoire

- 2018 le label Ville Prudente récompense
- 134 communes qui agissent contre l'insécurité routière

NOS ACTIONS MENEES AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

- **31 876** actions
- **782 729** enfants et jeunes sensibilisés
- **1 400** actions à destination des entreprises
- **1 222** actions à destination des seniors

NOS PRISES DE PAROLE POUR SENSIBILISER ET FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS

- **6** campagnes de sensibilisation
- **Plus de 19 000 000 personnes touchées** pendant notre campagne de fin d'année grâce à l'ensemble de nos actions
- **2 316** retombées médias
- **Plus de 81 000** personnes suivent l'association sur les réseaux sociaux

UNE COMMUNAUTÉ QUI AGIT SUR LE TERRAIN

- **11** directions régionales / **96** comités départementaux
- **116** salariés
- **1 300** bénévoles
- **Nous avons 87 000 donateurs***
- **Donateurs ayant fait un don sur les 24 derniers mois*
- **164** volontaires en service civique
- **137 444** heures de bénévolat

ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE

Association reconnue d'utilité publique par décret du 3 mai 1955

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ISSUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 AVRIL 2019

(22 Membres)

I - MEMBRES FONDATEURS (NON SOUMIS A REELECTION)

FEDERATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCES – FFA

représentée par M. Stéphane Pénét - Directeur des assurances de biens et de responsabilité

AUTOMOBILE-CLUB ASSOCIATION

représentée par M. Christian Géroudeau, Président Délégué

FEDERATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS - FNTR

représentée par M. François Branche, Président d'honneur de la FNTR

UNION ROUTIERE DE FRANCE - URF

représentée par M. Jean Mesqui, Président

II - MEMBRES ELUS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

AAM (Association des assureurs mutualistes)

représentée par M. Thierry Monminoux, Président de l'association Prévention Maif

AGÉA (Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances)

représentée par M. Jean Mesmin, Président Adjoint

ALLIANZ

représentée par Mme Béatrice Najean-Lenormand, Direction du risque automobile des particuliers

ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE (ADF)

représentée par M. Alain Hethener, Délégué Sécurité Routière de l'Assemblée des Départements de France

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)

représentée par M. Jean Girardon, Maire de Mont Saint Vincent (71300)

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF)

représentée par Mme Carolyne Dexet, Administratrice

ASSOCIATION VICTIMES ET CITOYENS

représentée par M. Julien Thibault, Président

AXA France

représentée par M. Eric Lemaire, Directeur de la Communication d'AXA France

COMITE DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES (CCFA)

représenté par M. Christian Peugeot, Président

CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE (CNPA)

représenté par M. Francis Bartholomé, Président national

FEDERATION FRANÇAISE DU MOTOCYCLISME

représentée par M. Jean-Pierre Moreau, Vice-Président

GENERALI

représentée par M. Jean Benoit Bordes, Directeur Etudes Techniques

GROUPAMA-GAN

représenté par M. Frédéric Maisonneuve, Direction Entreprises et Collectivités

GROUPEMENT DES BANCASSUREURS

représenté par M. Philippe Bourrin, Directeur adjoint du pôle relation client France, Société Générale Insurance

COVEA

représenté par Stéphane Daeschner, Directeur de la communication externe et de la marque

Mme Geneviève Jurgensen
Fondatrice de la Ligue Contre la Violence Routière

M. Pierre Marandon
Président du Comité Départemental de La Prévention Routière de l'Indre

M. Yves Wendling
Président du Comité Départemental de la Prévention Routière de Moselle

M. Philippe Blaise
Président du Comité Départemental de la Prévention Routière du Nord

BUREAU 2019 – 2020

Président
Président adjoint

M. Stéphane Daeschner
M. Frédéric Maisonneuve

Vice-présidente

Mme Geneviève Jurgensen

Trésorier

M. Pierre Marandon

Secrétaire

M. Stéphane Pénét